

ELKO FINANCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

AU CAPITAL DE 5.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 696 RUE THEODORE AUBANEL 84420 PIOLENC

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE du 28 Février 2024

L'associé unique décide ce jour :

- Le transfert de siège social de la société ;
- La modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

* * * * *

Première Décision

Transfert de siège social du 696 Rue Théodore Aubanel - 84420 Piolenc au 974 Chemin de Bourgnanen 84550 Mornas à compter du 28 février 2024.

En conséquence, le paragraphe de l'article « Siège social » des statuts est modifié comme suit : « Le siège social est fixé au 974 Chemin de Bourgnanen 84550 Mornas ».

Le reste de l'article reste inchangé.

Deuxième Décision

Modification corrélative des statuts.

Troisième Décision

Tous pouvoirs sont donnés au président pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus.

* * * * *

De tous ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président-associé unique.

JD Holding,

Représenté par M. Wilfried Calais, Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'W. Calais', written in a cursive style.